

Les modèles de prise en charge de la douleur chronique

Messages clés

- En contexte de douleur chronique, l'analyse recense et décrit un modèle en étoile (« hub-and-spoke ») et un modèle de soins par étapes utilisés au Canada ainsi que trois modèles de soins par étapes utilisés dans d'autres pays.
- En ce qui concerne les autres affections chroniques, l'analyse recense et décrit trois modèles de soins par étapes et deux modèles en étoile utilisés au Canada ainsi que six modèles de soins par étapes, trois modèles en étoile et le modèle oncologique utilisés dans d'autres pays.
- Les critères d'évaluation relatifs aux patients associés aux modèles de prise en charge de la douleur chronique relèvent des domaines de la douleur (p. ex. intensité, durée), de l'aspect psychosocial (p. ex. anxiété, dépression), de l'état fonctionnel (p. ex. incapacité, statut d'emploi) et de l'utilisation des ressources de santé (p. ex. prescription d'opioïdes, consultations).
- Divers éléments peuvent favoriser ou entraver la prestation de soins aux personnes vivant avec de la douleur chronique, notamment en ce qui a trait au financement, au soutien et à la collaboration des gouvernements et des autorités locales, à l'existence d'un système d'inscription et d'aiguillage centralisé et à la possibilité d'utiliser des ressources existantes.
- Au Canada, il existe des modèles et programmes provinciaux, régionaux et locaux; dans certaines régions, il n'y a pas d'approche officielle de soins pour personnes vivant avec la douleur chronique.
- Outre les variations sur le thème du modèle en étoile et du modèle de soins par étapes, on recense des modèles pluridisciplinaires et interdisciplinaires. Divers éléments sont décrits au sein de ces modèles, notamment les corridors de services, l'inscription et le triage centralisés, les cheminements cliniques normalisés, les intervenants-pivots et le traitement personnalisé.
- Il semble exister une variabilité importante dans les modèles de soins utilisés pour répondre aux besoins des patients atteints de douleur chronique. Aucun modèle n'est utilisé de façon identique dans plus d'une situation. Les différents modèles sont adaptés aux besoins de populations particulières. Dans la conception, l'adoption ou l'adaptation de modèles de soins destinés aux personnes atteintes de douleur chronique, les décideurs doivent tenir compte des besoins des patients ainsi que des particularités de la province ou du territoire.

Contexte

On estime qu'environ 20 % de la population canadienne souffre de douleur chronique, soit de douleur qui perdure durant plus de trois mois. Souvent, les personnes atteintes sont plus fatiguées que la moyenne et ont une qualité de vie et une santé mentale altérées. Elles ont également du mal à vivre pleinement leur vie personnelle et professionnelle, et elles utilisent les services de santé plus souvent que le reste de la population. La douleur chronique est habituellement prise en charge par des méthodes physiques, psychologiques et pharmacologiques s'inscrivant dans un plan pluridisciplinaire. Étant donné la très grande prévalence de la douleur chronique et le fardeau qui l'accompagne, il est essentiel de définir des stratégies optimales de prise en charge et de prestation de soins dans ce contexte.

Technologie

Il n'existe pas de définition normalisée ou communément acceptée du terme « modèle de soins ». Dans le rapport de l'ACMTS, ce terme est utilisé dans un sens large pour désigner la façon dont est prodigué un service de santé s'appuyant sur la théorie, la pratique factuelle et les normes définies. Les modèles de soins reposent sur des éléments et principes centraux et comprennent un cadre de mise en œuvre et d'évaluation.

Les modèles de soins retenus dans le cadre de ce rapport sont les suivants :

- **Modèle en étoile :** Modèle habituellement constitué d'un « centre » offrant des services spécialisés ou des traitements intensifs, qui est complété par des « pointes », des cliniques secondaires offrant des soins de portée limitée, comme le suivi habituel.
- **Modèle oncologique :** Modèle mis sur pied par les Centers for Medicare and Medicaid Services des États-Unis intégrant différentes méthodes de paiement pour les soins en oncologie. Il combine le paiement à l'acte et la rémunération au rendement, et repose sur des épisodes de soins de six mois.
- **Modèle de soins par étapes :** Modèle dans lequel les interventions sont d'ordinaire organisées selon une série d'étapes d'intensité croissante. On commence par le traitement le plus efficace mais le moins intensif, puis on passe au palier supérieur ou inférieur, selon le cas.

Question

Partout au Canada, on cherche à déterminer et à mettre en place des approches efficaces de prestation de soins pour les personnes souffrant de douleur chronique. On souhaite connaître les modèles de soins en usage au Canada et ailleurs, les critères d'évaluation relatifs aux patients, les difficultés et les problèmes survenus dans la mise en œuvre des divers modèles et les leçons apprises. Dans cette optique, l'ACMTS a

réalisé une analyse de l'environnement visant à recueillir de l'information sur les modèles utilisés au Canada et dans d'autres pays pour répondre aux besoins des personnes vivant avec la douleur chronique. Cette information pourrait guider la mise sur pied de modèles de soins de la douleur chronique au Canada. Le rapport comprend également des renseignements sur des modèles de soins utilisés pour d'autres affections chroniques, qui pourraient être utiles dans la mise en œuvre de modèles de soins de la douleur chronique.

Méthodologie

Le rapport repose sur une analyse documentaire ciblée et sur des consultations réalisées auprès de parties prenantes sélectionnées.

Résultats

L'analyse documentaire a permis de relever 38 références. En outre, 15 consultations ont été menées auprès de parties prenantes, principalement des fournisseurs de soins de santé et des conseillers en matière de santé, provenant de 10 provinces et territoires : l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest.

Pour en savoir plus sur l'ACMTS et sur ce sujet :

acmts.ca/soins_douleurchronique



Questions ou commentaires au sujet de l'ACMTS ou de cet outil?



En ligne :

acmts.ca



Courriel :

demandes@cadth.ca



Twitter :

[@ACMTS_CADTH](https://twitter.com/ACMTS_CADTH)



Bulletin Nouveauté à l'ACMTS :

acmts.ca/abonnez-vous

AVERTISSEMENT

Le présent document est diffusé à titre d'information exclusivement, et rien n'est dit ou garanti quant à son adéquation à une finalité déterminée; il ne saurait tenir lieu de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin ni du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions. Toute utilisation de ce document se fait entièrement aux risques et périls de l'utilisateur. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« ACMTS ») n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité du contenu de ce document et elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage du présent document, du matériel de tiers contenu dans le document, ni des sources d'information de référence. Dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, les opinions exprimées ici ne reflètent pas forcément celles de Santé Canada, des gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou des autres bailleurs de fonds de l'ACMTS, ou de tout tiers fournisseur d'information. Le document est protégé par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle; seule l'utilisation à des fins personnelles, privées et non commerciales est autorisée.

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments, des dispositifs médicaux et des procédures cliniques au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec.

juin 2021

ACMTS Preuves à l'appui.

acmts.ca